Maître Thomas D'JOURNO SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES Avocat associée au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél.: 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN APPARTEMENT de 66,91 m² et D'UNE CAVE

Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété sis à MARSEILLE (13009), 26, rue Rabutin Chantal, dénommé Nouveau Parc Sévigné, cadastré section 853 R n°59, lieudit rue Aviateur Lebrix pour 04 ha 81 a 23 ca.

MISE A PRIX : VINGT-SIX MILLE EUROS (26.000 €)

VISITE LE LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 DE 9H00 A 10H00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE:

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13009), 6, rue Rabutin Chantal, dénommé Nouveau Parc Sévigné, cadastré section 853 R n°59, lieudit rue Aviateur Lebrix pour 04 ha 81 a 23 ca.

LE LOT NUMERO SIX CENT QUARANTE-TROIS

(643):

Un appartement situé au 21^{ème} étage, à gauche de l'immeuble 1 du bâtiment B, comprenant deux chambres, une salle de séjour, une cuisine, une salle de bains, un water-closet,

Avec les 159/100.000èmes des parties communes générales.

IMPRIMERIE SPECIALE DES PUBLICATIONS COMMERCIALES - 32 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE - TEL 04 91 13 66 00

www.nouvellespublications.com

LE LOT NUMERO SIX CENT QUARANTE-NEUF (649):

Une cave portant le numéro 327, au premier sous-sol de l'immeuble 2 du bâtiment B,

Et les 5/100.000èmes des parties communes générales.

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître LAPEYRE, Notaire à Marseille, le 14 mars 1961 dont une copie authentique a été publiée au 3ème bureau des hypothèques de Marseille, le 10 mai 1961 volume 2958 numéro 10.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 21 décembre 2020 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien poursuivi est sis 26, rue Rabutin Chantal – Nouveau Parc Sévigné – 13009 MARSEILLE.

L'appartement se situe au 21 ême étage et se compose d'une entrée, d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle de bains, d'un WC et de deux chambres.

La cave est située au sous-sol de l'immeuble 2 du bâtiment B.

Les lieux sont loués depuis mai 2014 moyennant un loyer mensuel de 819,47 euros charges comprises. Le contrat de bail n'a pas été produit.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez **de 66,91 m²**.

Le syndic de la copropriété est le cabinet FONCIA VIEUX PORT : 1, place Sadi Carnot, 13002 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES.**

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS:

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet http://www.provansal.eu du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil 13006 Marseille Tél. : 04.13.24.13.63 **f.hoffmann@provansal.eu**
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon Place Monthyon 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 21 juillet 2021.

Me Thomas D'JOURNO Avocat